

## Cadre Appel à Projets – FR Agorantic

### Projets *Passerelle*

Année 2026

#### Calendrier

19 septembre 2025	Lancement de l'appel à projet
31 octobre 2025	Date limite pour l'envoi des projets
18 novembre 2025	Évaluation en CS
7 décembre 2025	Annonce des projets financés
Janvier 2026	Débloqué des fonds

#### Soumission des projets

Votre projet devra être envoyé à l'adresse suivante : [fr-agorantic@univ-avignon.fr](mailto:fr-agorantic@univ-avignon.fr)

Le formulaire accompagnant cet appel sera rempli et converti au format PDF, puis nommé : **ACRONYME-AAP-Pass-Agorantic-2026.pdf**, où ACRONYME doit être remplacé par l'acronyme du projet.

#### Contexte

Comme levier de sa politique scientifique, la FR Agorantic met en place, sur la dotation du CNRS, un appel à projets *Passerelle*, pour aider des projets dans leur phase initiale. Ces projets doivent répondre à une problématique et/ou à explorer une méthodologie originale dans un cadre interdisciplinaire entre informatique et SHS.

#### Éligibilité

- Le porteur ou la porteuse principal-e du projet doit être **membre du GDR MaDICS ou MAGIS**, et/ou être **rattaché à un laboratoire membre d'Agorantic**.
- Le projet doit associer **au moins 2 laboratoires** couvrant des **champs disciplinaires différents, l'un en informatique et l'autre en SHS**.

**Durée des projets** : 1 an

**Montant maximum alloué** : 8 000 €

**Dépenses éligibles** : (fonctionnement) : prise en charge de prestations, gratification de stagiaires, missions et achat de logiciels et de petits matériels, réunions.

**Dépenses non éligibles** : investissement/équipement (supérieur à 600€), documentation, organisation de journées d'études (fait l'objet d'un appel à projet dédié). **Attention, il n'est pas possible de rémunérer du personnel contractuel sur les fonds des appels à projet.**

**NB** : si le projet soumis fait suite à un projet précédemment financé par Agorantic, vous devez présenter les évolutions du projet et justifier la nouvelle demande.

**Important :** Les sommes attribuées devront impérativement être **dépensées avant le 15 décembre 2026**.

#### Critères d'évaluation

- la **qualité scientifique** et la clarté du projet (problématique, méthodologie, résultats attendus ...);
- la dimension **exploratoire** du projet et son caractère **innovant** ;
- sa dimension **interdisciplinaire** informatique/SHS ;
- la pertinence et la richesse des **partenariats** en cours ou à venir (collectivité territoriale, établissement culturel, entreprise etc., en France ou à l'étranger...) et l'adéquation des moyens demandés avec la réalisation du projet ;
- la capacité du projet à postuler par la suite à un **financement extérieur** (Région, ANR, Europe...);
- l'inscription du projet dans une démarche de **science ouverte**.

Les porteurs et porteuses de projets financés prennent les engagements suivants :

1. Fournir un **bref rapport** à l'issue du projet ;
2. Effectuer une **présentation orale**, en présentiel, de leurs résultats auprès des membres d'Agorantic au cours de l'année suivant la fin du projet (journées hors les murs, séminaire, symposium...);
3. Identifier explicitement la FR Agorantic comme **financeur**, à la fois dans les **publications** issues du travail (section *Remerciements* ou *Acknowledgements*) et dans les champs prévus à cet

#### Exemples de formule à rajouter dans les remerciements :

**En français :** « Ce travail a été soutenu par la fédération de recherche Agorantic (FR 3621) par le financement du projet **Xxxxx**. »

**En anglais :** « This work was supported by the Agorantic research federation (FR 3621) through the funding of project **Xxxxxx**. »

**Pour tout complément d'information :** contactez [fr-agorantic@univ-avignon.fr](mailto:fr-agorantic@univ-avignon.fr)